



CENTRE D'INTENDANCE ÉCOLOGIQUE Latreille (CIEL)

1996 – 2021

25 ANS

- Le Centre d'intendance est né le 23 avril 1996, date de délivrance des lettres patentes établissant la constitution légale de l'organisme comme OBNL.
- Enregistrement comme organisme de bienfaisance le 1^{er} janvier 1999.
- Objectif : acquisition de territoires naturels dans le but d'y assurer la protection et la conservation intégrale de la biodiversité à perpétuité pour le bénéfice des générations futures.
- Structure : *un conseil d'administration composé de six personnes;
*des membres appuyant l'objectif (140-150 adhésions annuellement);
*une assemblée générale annuelle (annulée en 2020 et 2021 re pandémie);
*des règlements généraux (voir sur le site internet);
*3 comités;
*une équipe de surveillance des territoires;
*un fonds d'acquisition (en prévision d'achat de nouveaux territoires);
*un site sur la toile informatique www.ciel-eco.org
- Résultat : En 2021, CIEL est propriétaire de 145 hectares de territoires naturels où la biodiversité y est protégée de façon intégrale et à perpétuité.
- Avenir et espoir : Acquisition de nouveaux territoires naturels à protéger par achat, donation ou legs testamentaire.
- Devise de CIEL : « La diversité est source de vie. Protégeons-la! ».

MERCI À TOUS D'AVOIR SOUTENU CE PROJET PENDANT 25 ANS